



Assemblée générale

Soixante-cinquième session

Documents officiels

Première Commission

1^{re} séance

Vendredi 1^{er} octobre 2010, à 15 heures
New York

Président : M. Koterec (Slovaquie)

La séance est ouverte à 15 h 15.

Déclaration du Président

Le Président (*parle en anglais*) : Le débat d'aujourd'hui portera sur l'organisation de nos travaux au cours de la présente session. Tout d'abord, je souhaite une chaleureuse bienvenue à toutes les délégations qui participeront aux délibérations de la Première Commission à la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale. Je me réjouis de travailler avec chacun ici au cours des semaines à venir. Nous avons un ordre du jour chargé mais je suis confiant que nous serons en mesure de travailler efficacement et en coopération.

Je suis également convaincu que la Commission bénéficiera une fois encore du plein appui du Bureau des affaires de désarmement et du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, dirigés respectivement par M. Sergio Duarte et M. Shaaban Muhammad Shaaban. Enfin et surtout, la Commission pourra compter sur l'aide précieuse de M. Timur Alasaniya, Secrétaire de la Première Commission, et de son équipe expérimentée, au sein du secrétariat de la Première Commission.

Des fonctionnaires du Département de l'information couvriront nos séances chaque jour. Les communiqués de presse relatifs aux séances de la Commission sont généralement disponibles en ligne, en anglais et en français, sur le site Web de l'Organisation

des Nations Unies chaque jour deux heures après la fin de la séance. Des exemplaires de ces communiqués seront également disponibles le lendemain dans la salle de la Commission.

Point 5 de l'ordre du jour

Élection des bureaux des grandes commissions

Élection des Vice-Présidents et du Rapporteur

Le Président (*parle en anglais*) : Comme la Commission le sait, nous n'avons pas été en mesure d'élire les autres membres du Bureau lors des élections du mois de juin, le secrétariat n'ayant reçu aucune candidature au poste de rapporteur. J'ai le plaisir d'informer la Commission que les consultations menées au sein des groupes régionaux sont désormais terminées et que tous les candidats ont été désignés.

En conséquence, j'aimerais procéder maintenant à l'élection des trois Vice-Présidents et du Rapporteur de la Première Commission pour la soixante-cinquième session.

Nous avons les candidatures suivantes pour la vice-présidence : du Groupe des États d'Afrique, M. Hossam Aly, de l'Égypte; du Groupe des États d'Asie, M. Carlos Sorreta, des Philippines; du Groupe des États d'Europe occidentale et autres, M. Herman Schaper, des Pays-Bas.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



Pour le poste de rapporteur, nous avons la candidature suivante : du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, M. Enrique Ochoa, du Mexique.

Étant donné que ces quatre candidatures ont été approuvées à l'unanimité par leurs groupes régionaux respectifs, j'espère que la Commission souhaitera les élire par acclamation.

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de la Commission, je félicite les membres élus du Bureau : les trois Vice-Présidents, M. Hossam Aly, de l'Égypte; M. Carlos Sorreta, des Philippines et M. Herman Schaper, des Pays-Bas, ainsi que le Rapporteur, M. Enrique Ochoa, du Mexique. Leur aide et leurs conseils me seront très utiles. Je suis certain que la Commission saura tirer profit de leur expérience et de leur connaissance en matière de désarmement.

Organisation des travaux

Le Président (*parle en anglais*) : Comme je l'ai indiqué précédemment, l'ordre du jour de la séance de cet après-midi concerne principalement l'organisation des travaux de la Commission pendant la soixante-cinquième session.

Dans le cadre de l'examen du programme de travail de la Commission à la présente session, j'attire tout d'abord l'attention sur le document [A/C.1/65/1](#), qui contient une lettre, datée du 17 septembre 2010, que m'a adressée le Président de l'Assemblée générale, dans laquelle il appelle l'attention sur les décisions prises par l'Assemblée générale à sa 2^e séance plénière concernant les questions renvoyées à la Première Commission. Lors de cette séance, l'Assemblée générale avait décidé de renvoyer pour examen à la Première Commission, durant la présente session, 18 points de l'ordre du jour, les points 89 à 106, relatifs au désarmement et à la sécurité internationale.

Avant d'aborder plus en détail le programme de travail et le calendrier, qui figurent dans le document [A/64/399](#), je rappelle aux délégations qu'ils ont été adoptés par la Commission le 1^{er} novembre 2009, dans le cadre des efforts de revitalisation des travaux de l'Assemblée générale. En nous réunissant aujourd'hui, 1^{er} octobre, au lieu du 30 septembre, nous modifions la date de la séance d'organisation. C'est le seul changement apporté au programme de travail.

Le programme de travail et le calendrier lui-même ont été élaborés conformément à la pratique établie et en tenant compte d'un certain nombre d'initiatives prises ces dernières années, notamment par l'Assemblée générale dans sa décision 52/416 B, sur la rationalisation des travaux de la Première Commission. À cet égard, j'ai également tenu compte du paragraphe 36 de l'annexe à la résolution 51/241, qui se lit comme suit :

« La Première Commission et la Quatrième Commission ne siégeront pas en même temps; elles pourront envisager de se réunir l'une à la suite de l'autre durant la session ordinaire de l'Assemblée générale. »

Toutefois, les membres ont pu remarquer dans le document [A/64/399](#) que le lundi 18 octobre, des séances étaient programmées pour la Première Commission le matin et l'après-midi. Cela est conforme à l'accord conclu entre les Présidents de la Première et de la Quatrième Commissions.

Conformément à la pratique établie, la Première Commission commencera ses travaux de fond le lundi 4 octobre 2010. Le Bureau de l'Assemblée a recommandé que la Première Commission achève ses travaux le 1^{er} novembre. La Première Commission consacrera donc 24 séances au total, y compris la présente séance d'organisation, à l'examen des points de l'ordre du jour que l'Assemblée générale lui a renvoyés.

La Commission devra également examiner son programme de travail provisoire pour la session de 2011 et se prononcer sur la question au titre du point 120 de l'ordre du jour relatif à la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale.

S'agissant du point 132 de l'ordre du jour, sur la planification des programmes, qui a été confié à toutes les grandes commissions et à la plénière de l'Assemblée générale afin d'élargir le débat sur les rapports d'évaluation, de planification, d'établissement des budgets et de suivi, nous y reviendrons si l'Assemblée générale renvoie un rapport sur cette question à notre Commission.

Je ferai tout mon possible pour que la Commission achève ses travaux dans les délais prescrits, conformément aux recommandations du Bureau. J'en appelle instamment à la pleine coopération de l'ensemble des délégations en la matière. Je rappelle que pendant la phase principale de

la dernière session, la Première Commission a tenu 24 séances durant lesquelles elle a examiné 16 questions de l'ordre du jour relatives au désarmement. Par conséquent, je crois qu'avec la coopération des membres, nous pourrions nous acquitter de notre tâche dans les délais impartis.

À l'instar des sessions précédentes, l'examen des questions renvoyées à la Première Commission s'effectuera en trois phases, comme l'indiquent le programme de travail et le calendrier proposés. La première phase, à savoir le débat général sur toutes les questions de l'ordre du jour se tiendra du 4 au 12 octobre et occupera sept séances. La liste évolutive des orateurs pour cette phase est déjà ouverte, et je sais qu'un grand nombre de délégations s'y sont inscrites. J'invite les autres délégations à faire de même le plus tôt possible. En outre, afin de veiller à une utilisation optimale des ressources qui nous sont allouées, je demande aux délégations de bien vouloir limiter la durée de leur intervention à 10 minutes si elles interviennent en leur nom propre et à 15 minutes si elles le font au nom de plusieurs délégations.

À cet égard, le Président a l'intention d'introduire l'usage d'un système de décompte du temps de parole, pour cette première phase de nos travaux. J'invite les délégations dont les interventions sont plus longues à fournir l'intégralité de leur texte sous forme écrite pour qu'il soit mis en ligne sur le site Web Quickfirst de la Première Commission, et à donner lecture d'une version abrégée au cours du débat général. Cela nous permettra de beaucoup gagner en efficacité.

Je rappelle aux délégations souhaitant s'inscrire sur la liste des orateurs qu'une liste évolutive signifie que les représentants doivent se tenir prêts à intervenir, même une séance plus tôt qu'ils ne l'avaient initialement prévu. Sur la base du programme de travail et du calendrier publiés sous la cote [A/64/399](#), j'ai l'intention de clore la liste des orateurs pour le débat général le mardi 5 octobre, à 18 heures.

La deuxième phase des travaux de la Commission consistera en un débat thématique structuré consacré aux points de l'ordre du jour ainsi qu'à la présentation et l'examen de tous les projets de résolution et de décision soumis au titre des points de l'ordre du jour relatifs au désarmement et à la sécurité internationale. Pour toute information préliminaire à l'intention des délégations, un calendrier indicatif, fondé sur la pratique établie de la Commission pour la deuxième phase de ses travaux a été communiqué à toutes les

délégations dans le document [A/C.1/65/CRP.1](#). Je suis certain que les membres ont déjà un exemplaire de ce document.

Cette phase couvrira la période du mercredi 13 octobre au lundi 25 octobre. Il est prévu d'y consacrer 10 séances. Dans le cas où la Commission aurait terminé son débat général avant la date prévue, c'est-à-dire avant lundi soir 12 octobre, je proposerais que nous entamions, dès le 12 octobre, la phase consacrée à l'examen thématique par un débat sur la suite donnée aux résolutions et aux décisions adoptées par la Commission à sa session précédente et la présentation des rapports.

Comme l'indique le document [A/C.1/65/CRP.1](#), c'est au cours de cette deuxième phase thématique qu'il a été prévu de procéder à un échange de vues avec le Haut-Représentant pour les affaires de désarmement et avec d'autres hauts fonctionnaires sur la situation actuelle dans les domaines de la maîtrise des armements, du désarmement et du rôle des organisations internationales compétentes. En outre, différentes personnalités invitées, des représentants d'organisations non gouvernementales et de la société civile ont été invités.

Comme les années précédentes et comme l'indique le document [A/C.1/65/CRP.1](#), les séances consacrées au débat thématique seront divisées en deux parties. La première partie commencera sur le mode officiel avec un groupe ou un orateur invité. Elle sera suivie d'une séance officieuse de questions-réponses. La deuxième partie officielle sera consacrée aux interventions des délégations sur les questions à l'examen, ainsi qu'à la présentation des projets de résolution.

Le débat portant sur la suite donnée aux résolutions et aux décisions adoptées par la Commission à sa précédente session et à la présentation des rapports, qui aura lieu le 13 octobre, revêtira un caractère officieux, de même que la table ronde sur le désarmement et la sécurité prévue le 21 octobre, la table ronde sur le mécanisme de désarmement prévue le 22 octobre et la séance du 25 octobre avec la participation d'organisations non gouvernementales.

Je me propose de fournir à la Commission des explications plus détaillées sur cette deuxième phase des travaux de la Commission vers la fin de la semaine prochaine.

Afin de faciliter les travaux de la Commission, de prévoir des délais suffisants pour les délégations aux fins de consultations, le Président propose, en accord avec le Bureau, de fixer la date limite pour le dépôt des projets de résolution et de décision au jeudi 14 octobre. Cette date limite est nécessaire pour permettre le traitement et la traduction des projets de résolution afin que les documents « L », les projets de résolution, soient mis dès que possible à la disposition des délégations dans toutes les langues officielles. J'en appelle donc à toutes les délégations pour qu'elles respectent strictement la date limite pour le dépôt des projets, à savoir le jeudi 14 octobre. Si possible, j'encourage les délégations à déposer leurs projets de résolution et de décision avant cette date limite afin de permettre aux délégations d'obtenir auprès de leurs capitales les instructions nécessaires. Le dépôt dans les meilleurs délais des projets de résolution ou de décision permettrait également à toutes les délégations de formuler des observations sur ces textes au cours de la deuxième phase de nos travaux, prévue également à cette fin.

Il importe, en particulier, que les délégations déposent dès que possible les projets de résolution qui pourraient avoir des incidences sur le budget-programme afin de donner au Secrétariat suffisamment de temps pour dresser un état des incidences financières sur le budget-programme. Je rappelle aux délégations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et la Cinquième Commission doivent également disposer de suffisamment de temps pour examiner les incidences d'un projet de résolution sur le budget-programme avant que l'Assemblée générale ne se prononce sur ce projet.

À cet égard, j'appelle l'attention des délégations sur la directive du Bureau de l'Assemblée générale dans son premier rapport à l'Assemblée générale (A/65/250). Au paragraphe 41 de ce rapport, le Bureau rappelle la résolution 45/248 B sur les procédures à suivre pour les questions administratives et budgétaires. Il réaffirme notamment que la Cinquième Commission est celle de ses grandes commissions à laquelle il incombe le soin des questions administratives et budgétaires et réaffirme le rôle du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires. Le Bureau appelle l'attention de l'Assemblée générale sur les vues exprimées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans son rapport concernant l'utilisation de

l'expression « dans la limite des ressources disponibles » (voir A/54/7 par. 66 et 67). En conséquence, je demanderai aux délégations de bien vouloir éviter d'utiliser l'expression « dans la limite des ressources existantes » dans les projets de résolution ou de décision de la Première Commission. Au lieu d'utiliser l'expression « dans la limite des ressources existantes », nous utiliserons l'expression « dans la limite des ressources disponibles ».

Enfin, la troisième et dernière phase des travaux de la Commission, à savoir les décisions relatives à tous les projets de résolution et de décision, se déroulera du mardi 26 octobre au lundi 1^{er} novembre. Six séances sont prévues à cet effet. Si possible, mon objectif est d'achever cette phase des travaux de la Commission d'ici au vendredi 29 octobre.

L'année dernière, la Commission a, au cours de cette dernière phase, consacré quatre séances à l'adoption de 49 projets de résolution et 5 projets de décision. Le Président demande donc instamment à toutes les délégations d'en prendre note. Je compte sur leur pleine coopération afin que nous puissions nous prononcer sur l'ensemble des projets de résolution et de décision en temps voulu, en particulier sur les projets qui ont des incidences financières sur le budget-programme.

Le Président a l'intention de conserver la même procédure de vote que les années précédentes, qui consiste à regrouper les projets de résolution par catégorie, sur la base des sept catégories convenues énumérées dans la lettre du 5 novembre 2004 que le Président de la Première Commission a adressée au Président de l'Assemblée générale à sa cinquante-neuvième session, conformément au paragraphe 3 de l'annexe C de la résolution 58/316 relative aux nouvelles mesures pour la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale. Ces catégories sont les suivantes : armes nucléaires; autres armes de destruction massive, espace extra-atmosphérique (aspects du désarmement), armes classiques, désarmement et sécurité sur le plan régional, autres mesures de désarmement et sécurité internationale et mécanisme de désarmement. Je fournirai à la Commission des informations intéressantes particulièrement cette phase finale de nos travaux lorsque nous approcherons de la date prévue.

Je suis convaincu que, compte tenu du projet de programme de travail et de calendrier dont les membres sont saisis, la Commission sera en mesure

d'examiner efficacement tous les points de l'ordre du jour qui lui ont été attribués, dans les délais impartis, et d'achever ses travaux, comme le Bureau le recommande.

Je rappelle aux délégations qu'il convient de faire preuve d'un esprit de compromis et de souplesse dans l'application du programme de travail et de calendrier que je viens de mentionner.

Cela dit, puis-je considérer que la Commission souhaite approuver le projet de programme de travail et de calendrier figurant dans le document A/64/399, avec l'amendement que j'ai apporté plus tôt, consistant à avancer la séance d'organisation du 1^{er} octobre au 30 septembre ?

Si je n'entends pas d'objection, il en est ainsi décidé.

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Le programme de travail et de calendrier, tels qu'adoptés, seront publiés en tant que document de la Commission sous la cote A/C.1/65/3.

J'appelle l'attention des délégations sur les règles et recommandations pertinentes de l'Assemblée générale concernant les travaux des grandes commissions, notamment celles qui figurent dans la décision 34/401, et plus particulièrement les dispositions ayant trait aux explications de vote, aux droits de réponse et aux questions budgétaires et financières. J'ai l'intention de les appliquer, avec la coopération et l'aide de tous les membres de la Première Commission.

Afin d'utiliser au mieux le temps et les services mis à la disposition de la Première Commission, je compte, avec la pleine coopération des membres, commencer nos séances ponctuellement à 10 heures et 15 heures et les terminer à 13 heures et 18 heures respectivement.

Je voudrais également appeler l'attention de la Commission sur le point 5 de l'ordre du jour du document A/65/250 de l'Assemblée générale, intitulé « Élection des bureaux des grandes commissions » ainsi que sur l'article 99 a) du Règlement intérieur de l'Assemblée tel qu'amendé par la résolution 56/509 du 10 juillet 2002, et qui se lit comme suit :

« Toutes les grandes commissions élisent un président trois mois au moins avant l'ouverture

de la session. L'élection des autres membres du Bureau prévue à l'article 103 a lieu au plus tard avant la fin de la première semaine de la session. »

Au regard de ce qui précède, je propose que la Première Commission, conformément à la résolution que je viens de mentionner, examine cette question en mai ou juin 2011, soit environ trois mois avant l'ouverture de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale.

Si je n'entends pas d'objection, je considérerai que la Commission souhaite agir de la sorte.

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : En ce qui concerne la présentation des projets de résolution, nous continuerons de présenter les projets sous forme électronique, comme il a été décidé à la soixante-troisième session. Le Secrétariat donnera plus de détails dans une séance technique d'information à l'issue de la présente séance.

Étant donné le nombre important de pétitionnaires au sein de la Quatrième Commission, avec laquelle nous partageons les services de conférence, il a été décidé de déplacer les Première et Quatrième Commissions vers un lieu plus spacieux – la salle de conférence n° 1 – pour la première semaine, plus précisément du 4 au 8 octobre. Cette pratique est inhabituelle. Au cours des sessions précédentes, nous nous étions toujours déplacés de la salle de conférence n° 4 vers la salle de conférence n° 1 pendant la période des votes. Toutes les grandes salles de conférence du nouveau bâtiment sont équipées d'un système de vote, ce qui signifie que nous pourrions retourner dans la salle de conférence n° 4 dès la deuxième semaine et y rester jusqu'à la fin de la soixante-cinquième session. La deuxième phase des séances de la Commission aura donc lieu dans la salle de conférence n° 4.

Si je n'entends pas d'objection, il en est ainsi décidé.

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : La Commission commencera son travail de fond lundi 4 octobre à 10 heures précises. Je me réjouis à la perspective de travailler avec les membres dans les semaines à venir et de les revoir lundi.

La séance est levée à 15 h 40.